



# Les 400 Coups

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Brochure à  
l'intention des  
nouveaux·elles  
arrivant·es



## **PARTIE 1 : PRÉSENTATION**

### **Petite histoire de l'association**

« Les 400 coups », c'est une petite association qui organise depuis 2015 des colonies de vacances et un centre de loisirs, mettant l'accent sur l'apprentissage de l'autonomie et de la démocratie, le refus du consumérisme, la débrouille, l'égalité, la découverte des activités de pleine nature.

Le siège social de l'association se situe dans le Trièves (milieu rural au sud de Grenoble). Au départ, les administrateur·ices et responsables de séjours venaient du Trièves, du Royans (au pied du Vercors), et des Cévennes. Aujourd'hui, certain·es viennent de plus loin encore : des Pyrénées, de Loire ou encore de Marseille. Les lieux de séjours se diversifient au gré des arrivées et des projets. En 2021, les 9 lieux proposés s'étaient étendus sur des montagnes cévenoles aux forêts de Saône et Loire.

Depuis 2015, l'association a grandi petit à petit. Elle a obtenu en 2018 l'agrément organisme de formation et l'agrément JEP.

	<b>Nombre de séjours proposés</b>	<b>Nombre d'inscrit.e.s aux séjours</b>	<b>Nombre d'enfants au centre de loisir</b>	<b>Nombre de contrats de travail</b>
<b>2015</b>	5	74	0	18
<b>2016</b>	8	131	40	38
<b>2017</b>	11	168	64	45
<b>2018</b>	12	195	65	47
<b>2019</b>	11	182	69	40
<b>2020</b>	11 (+ 3 annulés)	184	65	49
<b>2021</b>	11	214	60	47
<b>2022</b>	11 (+1 annulé)	185	65	56
<b>2023</b>	15	287	73	69

L'offre de séjours des 400 coups se démarque de celles des gros organismes traditionnels de colos par de nombreux aspects : faibles effectifs de jeunes, forts taux d'encadrement, absence de prestataires extérieurs, pouvoir de décision pour les enfants, cuisine 100 % maison et faite par les enfants, lieux de séjours non touristiques etc. Elle rejoint en cela les pratiques d'une nébuleuse de petits organismes qui partout en France cherchent à faire des colos autrement.

Une autre particularité des 400 coups, c'est son fonctionnement interne.

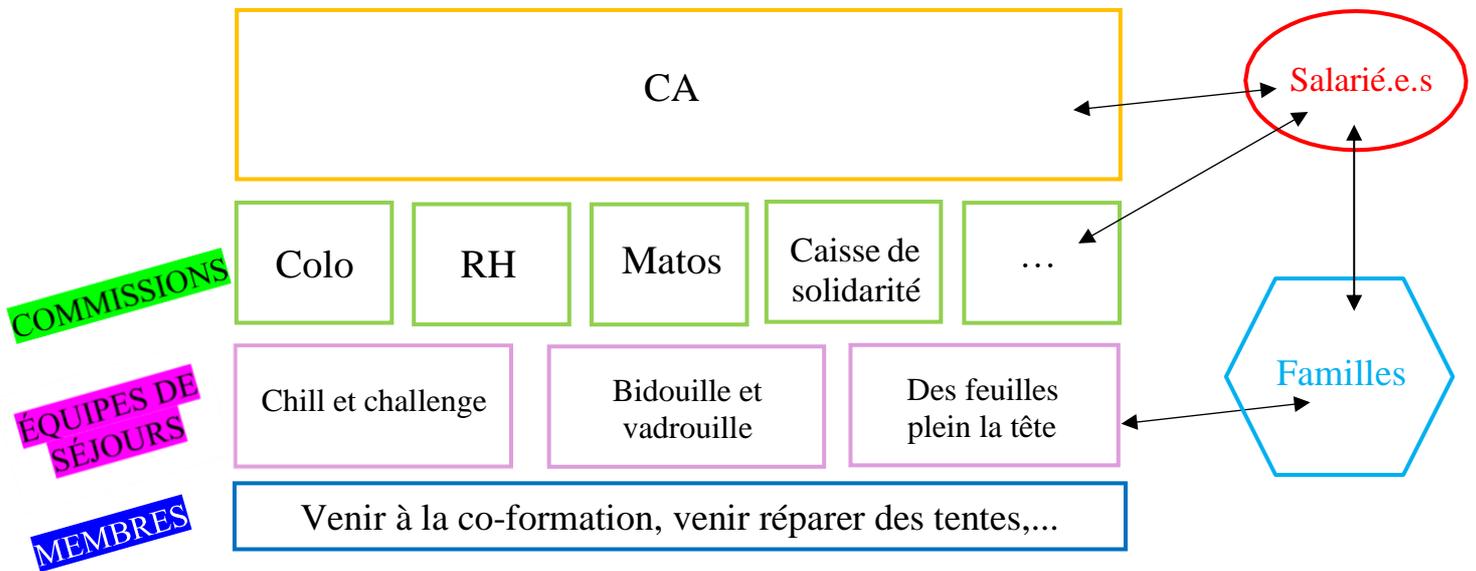
L'association a été créée par trois personnes en 2014. Depuis 2015 elle est administrée par un CA (Conseil d'Administration) collégial comprenant entre 6 et 12 bénévoles. Le CA se réunit environ 9 fois par an, généralement pour un week-end. Les décisions sont prises au consensus. Toutes les réunions (CA, réunions de commissions) donnent lieu à un compte rendu détaillé des décisions prises, qui est partagé avec l'ensemble des membres de l'association.

A côté de ce CA, plusieurs commissions travaillent à faire vivre différents aspects de l'association : la caisse de solidarité, la communication, les outils informatiques, la gestion du budget et des ressources humaines, l'organisation de formations, etc.). Ces commissions regroupent des administrateur·ices et les membres de l'association qui souhaitent s'y investir.

Le recours au salariat pour la gestion administrative de l'association a également beaucoup évolué depuis ses débuts. En 2021-2022, il y a 2 salariées en temps partiel qui travaillent d'avril à octobre sur l'organisation administrative et logistique des séjours (poste 1) et sur la comptabilité la gestion des contrats de l'été (poste 2). Par ces différentes organisations, l'association a toujours eu à cœur de faire en sorte que le recours au salariat reste circonscrit à certaines tâches, et que les membres du CA, par leur engagement bénévole, restent les acteur·ices et décisionnaires principaux de l'association.

Enfin, le travail de création et d'organisation des séjours est largement porté par les équipes d'animations, qui disposent d'une grande autonomie pour cela. Les projets de séjours sont créés par celles et ceux qui veulent les porter, et changent chaque année en fonction des envies et des personnes présentes.

## PARTIE 2 : ORGANIGRAMME



> **Les membres du CA collégial** : Les personnes qui partagent la responsabilité légale de l'activité de l'association et l'administrent ensemble tout au long de l'année. Ils/elles se regroupent 9 fois dans l'année pour discuter et décider du fonctionnement de l'association et coordonner la préparation des séjours d'un été à l'autre.

> **Les commissions** : Des groupes de travail qui regroupent des membres et des administrateur·ices et qui travaillent tout au long de l'année sur une partie de l'activité de l'association (voir liste des commissions Partie 3). Chaque commission a sa liste mail pour discuter et être contacté.

> **Les équipes des séjours** : Les animateur·ices et directeur·ices des colos de l'été suivant, qui préparent leurs séjours petit à petit tout au long de l'année. Dans chaque équipe, il y a une ou plusieurs personnes identifiées qui portent l'organisation du séjour et avec lesquelles le CA et les salarié·es communiquent de manière privilégié·es. Ces personnes sont nommées « référent·es de séjour » (il est possible d'être référent·e pour sans être le/la directeur·ice déclarée sur le séjour).

> **Les membres de l'association** : Toute personne qui, après avoir participé à un séjour 400 coups ou à une co-formation décide qu'elle souhaite faire partie de l'association, et être tenue au courant de ses activités et de ses besoins.

Permet d'être ajouté·e à la liste mail [membres@listes.les400coups-colo.fr](mailto:membres@listes.les400coups-colo.fr) qui est une liste de discussion (= tout le monde peut écrire dessus) pour partager des informations propres aux 400 coups, des actualités du monde de l'animation, ou encore des ressources pédagogiques.

> **Les salarié·es de l'association (hors été)** : Ils/elles ne font pas partie du CA mais travaillent en collaboration avec lui, et avec les équipes des séjours. Ils/elles s'occupent de tâches administratives et comptables.

> **Les familles et les jeunes** : Les personnes qui adhèrent à l'association en inscrivant un enfant sur nos séjours + **les jeunes** qui partent avec nous en séjour (qui ne sont pas eux-même adhérent·es de l'association mais qui sont pourtant au cœur du projet).

## PARTIE 3 : COMMISSIONS ET CONTACTS

### Les différentes commissions

<b>La commission...</b>	<b>Elle fait quoi en gros ?</b>	<b>Contacts</b>
<b>Informatique</b>	Gestion des outils informatiques : listes mails, cloud, site internet...	commission.informatique@listes.les400coups-colo.fr
<b>RH - Finances</b>	Suivi des salarié-es, soutien administratif lié aux embauches (URSSAF, contrats, paies, Pôle Emploi)  Suivi de la compta et du budget général de l'asso	commission.rh-finances@listes.les400coups-colo.fr
<b>Colo</b>	Préparation du calendrier puis de la brochure de la saison suivante en fonction de envies, des besoins, des retours des personnes : dates, lieux, tranches d'âge, matériel, ... Coordonner les équipes dans la construction de leur séjour, budget prévisionnel, nb de personnes, nb d'enfants, ... avant que les référent.es CA prennent le relais au printemps  Rappeler les deadlines de la feuille de route directeurices	commission-colo@listes.les400coups-colo.fr
<b>Évènements</b>	Organisation des co-formations, des we bilans / formation admin / évènements	commission.evenements@listes.les400coups-colo.fr

<b>Matos</b>	Coordonner l'entretien, la répartition, les déplacements du matériel de l'asso	commission.matos@listes.les400coups-colo.fr
<b>Communication</b>	Mandat contact  Brochure  Création des brochures institutionnelles, animation de la liste membre  Réseaux sociaux	commission.communication@listes.les400coups-colo.fr
<b>Caisse de so</b>	Soutien aux équipes pour les demandes d'aides  Attribution du budget de la caisse de so aux familles  Lien aux institutions et personnes qui envoient des mômes en galère  Évènements « caisse de so »	caissedeso@listes.les400coups-colo.fr pour parler à tous les gens de la com  caissedeso@les400coups-colo.fr pour les demandes d'aides
<b>Santé mentale</b>	Soutien aux équipes pour les questions de santé mentale. En lien avec la teambackup	commission.sante.mentale@listes.les400coups-colo.fr

### Autres contacts utiles

- Le mandat « **contact** » est la porte d'accueil de l'association. C'est la première personne à contacter si vous ne savez pas à qui adresser votre demande.

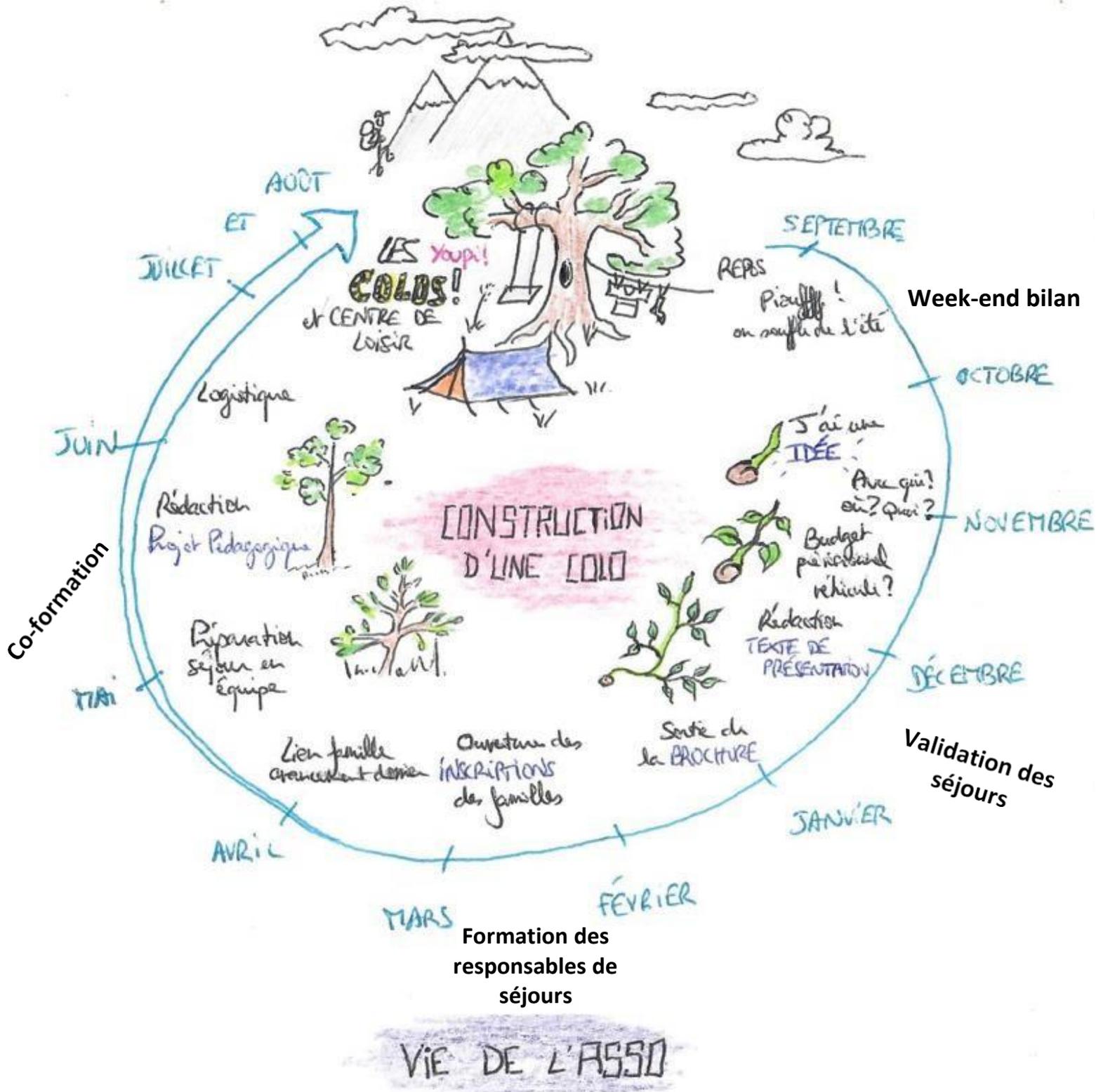
[contact@les400coups-colo.fr](mailto:contact@les400coups-colo.fr)

07 81 88 78 58

- Le bureau de **La Fourmilière** est le siège social de l'association. Pour nous envoyer un courrier ou un dossier d'inscription, c'est à cette adresse :

Les 400 coups  
c / o La Fourmilière  
103 bis Grand-Rue  
38650 Monestier de Clermont

## PARTIE 4 : CALENDRIER



Une année aux 400 coups, ça ressemble à peu près à ça...

## SEPTEMBRE

*On se retrouve, on fait le point, ...et on repart sur de nouveaux projets !*

- **Le Week-end de bilan**

Le week end de bilan réunit les équipes qui ont fait un séjour l'été d'avant, celles et ceux qui aimeraient monter un projet de séjour pour l'été d'après (ou déjà juste nous rencontrer) et les membres du CA.

C'est un moment de bilan de l'été, et de discussions autour d'enjeux pédagogiques et d'envies pour l'association.

## OCTOBRE

- **Week end d'accueil et de projection**

C'est là que commence l'élaboration des séjours de l'été suivant. Chacun·e arrive avec des propositions déjà un peu construites : un lieu de séjour, une idée de taille de groupe et de tranche d'âge, une envie de projet/de thématique/ou de partenariat.

C'est un moment qui permet aux animateur·ices qui le souhaitent de nous rencontrer, et souvent d'intégrer un projet de séjour pour l'été suivant

## NOVEMBRE

*Les projets de séjours lancés au week end d'octobre se précisent. La commission colo aide les équipes à trouver des lieux et à préparer un budget prévisionnel.*

- Réunion du CA

La com colo pour faire le point sur l'avancée des projets de séjours.

La com communication prépare l'écriture de la brochures.

## DÉCEMBRE

*Les projets de séjours sont finis. On écrit les textes de présentation pour la brochure qui paraîtra en janvier.*

- CA de « **validation des séjours** » : on choisit définitivement quels séjours seront proposés l'été suivant.  
La com finances prépare le budget prévisionnel de l'année.  
La com communication organise l'écriture de la brochure (récupère les textes des équipes, relit, corrige et met en forme).

## JANVIER

*On sort la brochure, et on la diffuse autour de nous en attendant l'ouverture des inscriptions. L'organisation des séjours continue : on réfléchit à la répartition des véhicules, du matériel de l'association, etc.*

- Réunion du CA  
La com matos commence à travailler sur la répartition du matériel de l'asso.  
La com caisse de so se prépare à la gestion des demandes d'aides, à l'organisation d'événements pour récolter des dons et lance des partenariats pour faire partir plus de jeunes.
- Sortie de la brochure de présentation des séjours

## FÉVRIER

*La plupart des équipes sont au complet. On prépare le week-end de formation des responsables de séjour. La caisse de so s'organise.*

## MARS

*On se retrouve pour se préparer au lancement des inscriptions et aux démarches administratives du printemps.*

- **Le Week-end de formation des responsables de séjours + Réunion du CA**

On rassemble 1 personne (au moins) de chaque équipe pour se former collectivement au travail d'organisation des séjours (comment gérer les inscriptions ? quelles sont les démarches administratives à faire d'ici l'été ? Quels sont les outils internes à l'association pour l'administratif et la comptabilité de l'association?).

On échange sur des questions pédagogiques et on se partage nos envies de co-formation.

Ouverture des inscriptions pour les séjours

## AVRIL

*Les inscriptions battent leur plein ! Chaque équipe répond aux appels des familles et les accompagne dans l'envoi du dossier d'inscriptions et les demandes d'aides.*

- Réunion du CA / AG de l'association  
La commission formation prépare la co-formation !

## MAI

*L'organisation administrative des séjours est bien avancée... il est temps de parler pédagogie !*

- **La Co-formation**

Un week end de 3-4 jours, ouvert aux autres acteur·ices de l'animation pour échanger sur un sujet pédagogique qui nous tient à coeur, et se former collectivement.

- > C'est un moment pour rencontrer de nouvelles personnes, et découvrir ce qui se fait dans les autres associations d'éduc pop proches de nos valeurs
- > C'est un moment pour partager avec ces autres associations nos expériences aux 400 coups, nos valeurs et nos questionnements pédagogiques

## JUIN

*Les équipes envoient aux jeunes les dernières infos sur le séjour et appellent chaque famille pour vérifier que tout le monde est prêt à partir.*

- Dernière réunion du CA avant l'été

## JUILLET - AOUT

*Ça y est ! Les colos commencent et le centre de loisir ouvre ses branches ! Dernières prépa, convoyage de matériel, montages de camp, accueil de jeunes, grands jeux, cuisine, bivouacs, soirées contes, spectacles, musique, voyages, accueil de parents, démontages, etc. L'été on ne manque pas d'activité !*

## **PARTIE 4 : QUESTIONS EN VRAC**

**J'aimerais inscrire un·e enfant sur un séjour 400 coups, comment dois-je faire ?**

La brochure des séjours paraît aux alentours du mois de février. Elle est accessible sur notre site internet : [www.les400coups-colo.fr](http://www.les400coups-colo.fr)

Dedans, vous trouverez les contacts pour chacun des séjours proposés ainsi que plus d'information sur la manière dont se déroule les inscriptions. (Attention, les mails et téléphones de séjours sont mis en service à partir de la date d'ouverture des inscriptions ! Si vous avez besoin de renseignement avant, vous pouvez joindre le numéro « contact » : 07 81 88 78 58 ou [contact@les400coups-colo.fr](mailto:contact@les400coups-colo.fr)).

**Je suis éducateur·ice/travailleur·se social/membre d'une association qui accompagne des jeunes sur l'année et j'aimerais faire un partenariat pour inscrire des jeunes que je connais sur vos séjours. A qui m'adresser ?**

Vous pouvez contacter directement la commission « caisse de solidarité » tout au long de l'année à l'adresse [caissedeso@listes.les400coups-colo.fr](mailto:caissedeso@listes.les400coups-colo.fr). Nous réservons des places sur nos séjours pour que des jeunes pour qui le chemin vers l'inscription est plus compliqué puissent quand même partir. N'hésitez pas à nous solliciter, même si les séjours sont annoncés comme complets, jusqu'au mois de juin !

**J'ai un projet de séjour que j'aimerais organiser avec les 400 coups. Qui dois-je contacter ?**

Il faut venir nous le présenter au Week-end de bilan (le premier week-end d'octobre). Pour savoir où se passe ce week-end et avoir de l'aide pour préparer votre projet de séjour, vous pouvez vous présenter à l'adresse [contact@les400coups-colo.fr](mailto:contact@les400coups-colo.fr).

**Je suis animateur·ice (ou j'aimerais le devenir). Comment faire pour rejoindre une des équipes 400 coups ?**

L'idéal est de venir nous rencontrer au Week end de Bilan (le premier week end d'octobre)... mais si vous avez laissé passer la date, vous pouvez tout de même envoyer un message à l'adresse [contact@les400coups-colo.fr](mailto:contact@les400coups-colo.fr) en vous présentant (avec une lettre de motivation, un CV ou une autre forme de présentation qui vous parle plus). Celle-ci sera archivée de manière à ce que les équipes qui recrutent encore puisse y accéder et vous contacter.

**Je fais déjà partie de l'association et j'aimerais rentrer dans une commission /au CA de l'association. Qui puis-je contacter ?**

Vous pouvez contacter directement le ca ([ca@listes.les400coups-colo.fr](mailto:ca@listes.les400coups-colo.fr)) ou la commission concerné pour en parler avec elleux. Les AG d'avril et d'octobre servent à mettre à jour formellement qui fait partie du CA et des commissions mais il est possible de commencer à y rentrer avant ces moments-là.

Les réunions de CA sont ouvertes aux membres qui souhaitent y assister.

**J'aimerais être tenu au courant de la prochaine co-formation organisée par les 400 coups, ou partager des infos sur une formation d'éduc pop organisée ailleurs avec les membres des 400 coups comment puis-je faire ?**

Vous pouvez demander à être ajouté à la liste « infos-formations » ou à la liste « membres » à l'adresse [contact@les400coups-colo.fr](mailto:contact@les400coups-colo.fr).